

PROGRAMME DE FORMATION

GESTION ET TARIFICATION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de la prévention des risques professionnels.

OBJECTIFS

- Comprendre et analyser le mécanisme de la tarification annuelle
- Intégrer les effets de la tarification dans la gestion de l'entreprise
- Proposer et développer des méthodes et des moyens d'amélioration de la gestion des A.T. et M.P.
- Permettre aux participants d'estimer l'enjeu économique de la prévention des accidents

ORGANISATION, DURÉE, DATE

Date : le jeudi 19 septembre 2024

Durée : de 9h00 à 17h00

Lieu : 60 avenue Jean Mermoz, 69008 Lyon



POINTS CLÉS DE LA FORMATION

LES MODALITÉS DE LA DÉCLARATION DE L'ACCIDENT DU TRAVAIL

LA MALADIE PROFESSIONNELLE

LES PROCÉDURES

LA TARIFICATION DE SON COMPTE :

- Le compte employeur
 - La tarification
-

LE COÛT DE L'ACCIDENT DU TRAVAIL

LES RISTOURNES ET SUBVENTIONS :

- Les ristournes sur les cotisations, les avances et les conventions d'objectifs
 - La minoration de taux des A.T. trajet
-

LES MODÈLES DE PROCÉDURES :

- Déclarations d'A.T.
- Documents à remettre au salarié en mission
- Accident provoqué par un tiers, M.P., soins A.T. légers

Mouvement des Entreprises de France Lyon-Rhône
60, avenue Jean Mermoz , 69384 Lyon Cedex 08
T. +33 (04) 78 77 07 01 / F. +33 (04) 78 88 07 00

contact@medeflyonrhone.com
www.medeflyonrhone.fr